

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 7 MAI 2019

Le mardi 7 mai 2019 à 16h30 dans les locaux du SICOVAD, sous l'autorité de Monsieur Benoît JOURDAIN, Président, les Membres du Bureau se sont réunis en session ordinaire.

Etaients présents (13) : B. JOURDAIN, F. DIOT, J. MANGEL, J.C. HUMBERT, P. CHOSEROT, J.F. GUIVARCH, A. LAPOIRIE, B. RUGGERI, G. EYMANN, Y. LECLERC, M. BISSON, R. CLEMENT, C. CHARRIERE.

Autres Présents : M. DUFOUR, A. GAYE.

1- Autorisation de défrichement

Le SICOVAD conduit actuellement un projet de réhabilitation/rénovation de trois de ses déchèteries.

Dans le cadre des travaux envisagés conjointement avec le maître d'œuvre, il apparaît que les aménagements projetés sur le site du Val d'Ajol nécessitent le défrichement d'une parcelle d'environ 1 000 m² actuellement boisée, en limite de propriété du terrain cédé par la commune pour l'extension de la déchèterie.

Aussi, il convient de déposer une demande d'autorisation de défrichement auprès des services de l'Etat. Cette démarche nécessite une délibération du SICOVAD, ainsi que l'avis du maire de la commune concernée.

Il est proposé aux membres du Bureau d'autoriser le Président à déposer une demande de défrichement pour la parcelle BH 583 (ex BH 244), BH 586 et une parcelle à diviser à partir de la voirie, situées au lieu-dit La Croisette Le Val d'Ajol.

Question de Guy EYMANN : une obligation de reboiser à l'équivalent est-elle imposée ?

Maxime DUFOUR : d'après le bureau d'études, il n'y a pas d'obligation de reboisement.

Les membres du bureau autorisent le Président à déposer la demande de défrichement.

2- Présentation du projet Razimont 2020/2022

Avec la création de la nouvelle RD11 (construction d'un nouveau rond-point) et l'acquisition d'une surface supplémentaire auprès du département, le SICOVAD souhaite effectuer des travaux de restructuration de la déchèterie de Razimont.

Le SICOVAD a fait appel à un bureau d'études (TECTA) afin que ce dernier travaille sur les possibilités d'extensions de cette déchèterie.

Maxime DUFOUR effectue une présentation du projet à l'aide d'un diaporama joint à ce présent compte rendu.

André LAPOIRIE : Quelle est la superficie de la déchèterie actuelle ?

Benoit JOURDAIN : Entre 3 et 4 hectares.

Martine BISSON : A quel moment seront finalisés les travaux de la RD11 ?

Maxime DUFOUR : A la fin du mois de juin 2019.

Guy EYMANN : Qu'en est-il du phasage ?

Maxime DUFOUR : Le phasage est présenté dans la partie 3 du diaporama.

Martine BISSON : La circulation risque d'être difficile en 2021 sur le site de Razimont.

Maxime DUFOUR : Le bureau d'études TECTA a imaginé un système de déchèterie provisoire. Tout va dépendre de l'organisation de cette déchèterie.

Benoit JOURDAIN ajoute que les usagers pourront en priorité et en cas de saturation de la déchèterie de Razimont, se rendre à la déchèterie de Capavenir Vosges (qui sera restaurée) ou celle de Golbey.

Yvan LECLERC : l'entrée et la sortie sur le haut de quai déchèterie se font par le même endroit ; n'est-ce pas dangereux ?

Maxime DUFOUR : Toutes les sorties possibles ont déjà été imaginées mais une réflexion est en cours quant à l'installation, sur les trois futures déchèteries en cours de réhabilitation, d'un système de barriérage à l'entrée de manière à limiter un certain nombre de véhicules en haut de quai (par exemple, limiter le haut de quai à 12 véhicules, une fois le nombre atteint, la barrière s'abaissera automatiquement). Cela permettrait, sur le site de Razimont, de réguler la circulation sur le haut de quai.

Guy EYMANN souhaiterait revenir sur la partie coût. Une discussion s'engage autour des investissements à prévoir dans les prochains budgets du SICOVAD. Il est acquis que le « gros » de ceux-ci sera engagé à partir de 2020 voire 2021. Le Président explique que le projet a été construit de manière à pouvoir évoluer, en déclenchant au fur et à mesure les différentes phases de celui-ci, de la plus urgente (déchèterie) à la plus prospective (locaux sociaux et magasin).

Benoit JOURDAIN conclut en indiquant que la prochaine étape est la décision de lancer la maîtrise d'œuvre et le permis de construire.

André LAPOIRIE : D'où est originaire le bureau d'études TECTA ?

Maxime DUFOUR : Ce bureau d'études est situé à Beaune, en Bourgogne-Franche-Comté.

3- Présentation du projet « structures innovantes de compostage »

Benoit JOURDAIN indique qu'il s'agit d'une information confidentielle. Certaines communes ont été informées par nécessité (Epinal, Chantraine, Capavenir Vosges, Xertigny, Cheniménil...).

LES DÉFIS DU BOIS

L'année 2019 voit pour la 5e fois la formule lancée en 2015, visant à produire des structures prototypes, pouvant être exploitées par un partenaire privé et/ou public. Il s'agit d'inscrire l'ancrage de la manifestation dans les enjeux actuels, numériques et environnementaux, tout en intégrant une dimension professionnelle toujours plus forte.

LES RÈGLES DU JEU

Dès janvier 2019, les 50 Défi-boiseurs ont été répartis par tirage au sort en 10 équipes. Ils ont eu connaissance du sujet. Une équipe pédagogique pluridisciplinaire spécialisée dans le bois les encadre et les accompagne durant la préparation de leur projet, à raison d'un rendez-vous mensuel. Elle est également présente sur le site durant la semaine de construction. Depuis le lancement du projet, les étudiants travaillent sur une plateforme collaborative, où ils peuvent déposer leurs travaux et bénéficier d'un suivi automatique.

2019

L'objectif de cette édition était de concevoir et fabriquer des structures esthétiques et pratiques, différentes les unes des autres et adaptées aux sites auxquels elles sont destinées, qu'ils soient urbains, publics ou privés, pour un usage environnemental. Comme chaque année, le sujet n'a été révélé que le jour de l'inauguration.

L'année dernière, Les Jardins Botaniques de Villers-les-Nancy étaient partenaires.

Pour cette année, il s'agit du SICOVAD.

Pour un coût total de 100 000 € (dispositifs innovants dédiés au compostage collectif – budget primitif 2019), la collectivité acquiert 10 structures qui seront installées sur le territoire du SICOVAD et dédiées au compostage collectif ou à l'accueil d'un poulailler. Les sites (publics et privés) sélectionnés sont les suivants :

- Chantraine – l'Ecoquartier du Parc de l'Arsenal

- Capavenir Vosges – à proximité de la mairie
- Xertigny – Nouvel EHPAD en cours de construction
- Remiremont – Centre social de la Grange Puton
- Saint-Nabord – Foyer SAPHIR
- Bruyères – Collège Charlemagne
- Golbey – Maison de l'enfance
- Epinal – Espace Cours
- Epinal – Maison Romaine
- Cheniménil – OZANAM

Pour l'appellation de ces sites, Maxime DUFOUR précise que plusieurs noms ont été soumis au vote des étudiants. « COMPOST' CABANA » a obtenu le plus de voix.

Chaque COMPOST' CABANA est unique et dispose de fonctionnalités différentes en fonction des lieux d'accueil. La fonction première est d'accueillir des composteurs afin de permettre à des utilisateurs, citoyens, promeneurs, habitants de pouvoir déposer librement et dans un endroit attrayant les biodéchets du quotidien. Mais COMPOST' CABANA doit aussi devenir un lieu de vie où des animations (apéro zéro déchet, animations compostage, formations, échanges...) prendront régulièrement place. Il fallait ainsi conjuguer contraintes techniques pour permettre un compostage facile et de bonne qualité, attractivité, esthétisme, durabilité...

Une base de fonctionnalités est commune à chaque structure : composteurs, assises, cuve de récupération d'eau de pluie, jardinets... En fonction des sites partenaires, d'autres outils ont été adaptés.

Le SICOVAD sera chargé d'entretenir ces sites et restera propriétaire de ces structures.

Benoit JOURDAIN insiste sur l'engagement de confidentialité pris par le SICOVAD. Les membres du Bureau sont tenus de ne rien divulguer avant le samedi 11 mai 2019 à 10 heures.

Joël MANGEL : Quelle sera la superficie de ces structures ?

Maxime DUFOUR : Elles ne feront pas plus de 15 m².

Maxime DUFOUR indique que les structures seront implantées sur les sites à compter de juillet 2019.

Une inauguration de chaque site est prévue.

Martine BISSON : D'autres villes ont-elles effectué ce test de compostage collectif ?

Benoit JOURDAIN : Une expérience a été réalisée sur Nantes notamment.



Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 18h